

# Feuillets Mensuels de la Société Nantaise de Préhistoire

---

Siège social : Muséum d'Histoire Naturelle, 12, rue Voltaire  
44000 NANTES - C.C.P. 2364-59 E. NANTES

---

22e Année

DECEMBRE 1977

N° 186

La prochaine séance de la Société Nantaise de Préhistoire  
aura lieu le Dimanche 11 décembre 1977, à 9 h 30,  
(Bibliothèque ouverte dès 9 h 15)

au Muséum d'Histoire Naturelle, 12, rue Voltaire, à Nantes.

Au programme :

Introduction à l'étude de la Préhistoire.

La prise de conscience de la haute antiquité de l'Homme à  
la suite des découvertes montrant sa contemporanéité avec les  
espèces animales disparues.

Les premiers préhistoriens.

Les variations climatiques au cours du Quaternaire et  
leurs conséquences.

Les premières industries.

---

Notre enquête sur le déroulement des séances.

Dans le but de rendre les séances aussi profitables que  
possible, il vous a été demandé, lors de la séance du 13 novem-  
bre, de bien vouloir indiquer le genre de sujets que vous  
souhaiteriez voir traiter au cours de nos réunions.

Un questionnaire vous a été remis à cet effet. Nous vous  
rappelons son texte :

Souhaitez-vous ?

- Qu'une partie de nos réunions soit consacrée à l'étude méthodique de la Préhistoire, celle-ci se déroulant à votre choix suivant les détails souhaités
  - sur une année
  - sur deux années
- Que soit attribué davantage de temps à l'étude du passage de la Préhistoire à l'Histoire (Protohistoire)
- Qu'une place plus grande soit faite à ce qui touche à la Préhistoire locale
- Qu'un certain temps soit réservé à chaque séance à la présentation des ouvrages mis à votre disposition par la bibliothèque
- Que des discussions soient ouvertes sur des sujets intéressant spécialement certains de nos membres.

Le bureau remercie vivement tous les membres qui ont bien voulu répondre à ce questionnaire. Les membres absents lors de la réunion de novembre ne seront pas privés de l'avantage de pouvoir exprimer aussi leurs préférences : des feuilles seront à leur disposition au cours de la prochaine séance. Mais ils pourront également faire connaître leur avis par lettre.

Dès à présent, les réponses remises ont fait apparaître une forte majorité en faveur de la première question : "l'étude méthodique de la Préhistoire", celle-ci se déroulant de préférence sur deux années.

La troisième question : "une place plus grande pour la Préhistoire locale" a aussi recueilli la majorité.

Les 2e, 4e et 5e questions ont obtenu moins de suffrages.

Le bureau a pris connaissance avec intérêt des premières indications recueillies par cette enquête. Elles seront précieuses pour l'établissement des programmes futurs.

Il a été décidé, en particulier, de commencer dès maintenant une étude générale et méthodique de la Préhistoire. La séance de décembre sera consacrée au premier exposé de cette série, et traitera d'un ensemble de notions préliminaires indispensables. Cette étude se poursuivra de mois en mois, de façon à couvrir l'ensemble des cultures préhistoriques en deux années.

Le programme de chaque séance sera éventuellement complété par une autre causerie, dont le sujet pourra être, autant que possible, relatif à la Préhistoire locale.

## PREHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE

## DANS LE CANTON DES ESSARTS (Vendée)

## Découvertes anciennes et observations

(Conférence de Monsieur POUZET. 14 novembre 1977)

Le canton des Essarts fait partie de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon et comprend neuf communes : Les Essarts, Boulogne, Dompierre-sur-Yon, La Ferrière, La Merlatière, L'Oie, Sainte-Cécile, Sainte-Florence et Saint-Martin-des-Noyers.

Le bourg des Essarts, situé à 20 kilomètres au N.-E. de La Roche-sur-Yon sur la R.N. 160, se trouve placé à peu près au centre du canton dont il est le chef-lieu. Ses origines remonteraient au XI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle fut entreprise la construction du château sur un lieu qui, autrefois couvert de forêts et de broussailles, fut "essarté", c'est-à-dire défriché, sous l'impulsion de la civilisation romaine et du christianisme, lequel apparut au IV<sup>e</sup> siècle avec saint Martin de Tours et saint Martin de Vertou, l'un d'eux ayant laissé son nom à la commune voisine de Saint-Martin-des-Noyers.

Une éminence d'environ 12 mètres que l'on peut observer en venant des Herbiers, à gauche du grand tournant de la route nationale, est une ancienne motte dont la fortification remonterait au IX<sup>e</sup> siècle, lors des invasions normandes. On prétend que pour son édification on aurait utilisé un tumulus déjà existant ; c'est possible mais, dans ce cas, il resterait à savoir s'il renferme une sépulture car il pourrait très bien ne s'agir que d'un tertre simple, cultuel, ou encore ayant supporté à l'origine une tour de guet comme il en fut installé un peu partout chez les Pictons dès que leur province cessa de faire partie de la Gaule celtique pour être rattachée à l'Aquitaine par l'empereur Auguste, c'est-à-dire à partir des dernières décennies avant J.-C. ; on pense généralement que la mise en place de tels postes de surveillance dut se poursuivre jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il faut noter que celui des Essarts pouvait se justifier du fait que deux voies romaines venant de Durinum, aujourd'hui Saint-Georges-de-Montaigu, et se dirigeant vers le golfe des Pictons (Marais poitevin actuel) passaient, l'une par La Merlatière toute proche, et l'autre par Les Essarts.

Les couches de cendres - sept, dit-on (1) - remarquées lors des fouilles effectuées en 1943 au sommet de cette motte sont peut-être les témoins d'incendies qui ont pu se déclarer

accidentellement ou au cours d'engagements et ravager les châteaux ou donjons de bois érigés durant une longue période ; mais elles peuvent résulter également d'incinérations auxquelles ont pu procéder les occupants. Quelques ossements d'animaux (taureau, veau, mouton) ont été recueillis dans ces cendres mais on n'a pas forcément affaire à des vestiges de sacrifices comme certains en ont la conviction ; on peut tout aussi bien y voir de simples déchets de cuisine ou reliefs de repas.

La campagne essartaise vouée à l'élevage offre la grande variété des paysages du Bocage vendéen au coeur duquel elle est située. Elle est implantée sur un plateau d'une altitude moyenne de 70 mètres, constituée, comme tout le canton, par des sols granitiques et schisteux mollement ondulés. C'est une pénéplaine due aux érosions qui ont usé et aplani les plis montagneux dont elle ne conserve plus que les racines. A noter seulement l'existence d'un petit bassin calcaire dans une dépression proche de la sortie du bourg des Essarts, à droite sur la R.N. 160 conduisant aux Herbiers ; il a été exploité pour des fours à chaux maintenant abandonnés mais autour desquels on peut encore faire une moisson de fossiles du Secondaire : rostrés de Bélemnites, Ammonites, Rhynchonellas, Terebratulas, etc...

Trois rivières prennent naissance dans le canton : la Petite Maine, l'Yon et la Boulogne.

C'est à 2 km 500 au N.-E. du bourg des Essarts que la Petite Maine prend sa source pour aller, à 32 km, rejoindre la Grande Maine au bas de la colline de Saint-Georges-de-Montaigu et former à cet endroit la Maine, affluent de la Sèvre Nantaise.

L'Yon né sur le plateau de Saint-Martin-des-Noyers va se jeter dans le Lay après avoir arrosé La Roche-sur-Yon et parcouru 56 kilomètres.

La Boulogne, sortie de la prairie de la Grande-Goupillère en Saint-Martin-des-Noyers, traverse du Sud au Nord la commune des Essarts. Cette rivière qui a peu d'eau dans les temps secs et dont le cours, généralement tortueux, peut être estimé à 75 km environ, va se perdre dans le lac de Grand-Lieu, au sortir des marais de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, peu après avoir reçu les eaux de la Logne.

C'est dans une ferme du Bois-Jaulin (ou Jolin), près de la Boulogne, alors exploitée par notre grand-oncle M. Benjamin Chupeau, qu'en 1901 fut faite une intéressante découverte (2).

De mémoire d'homme, la source alimentant l'abreuvoir de cette exploitation n'avait encore jamais manqué, et cependant elle s'était trouvée tarie cette année-là.

M. Chupeau voulut profiter de cet assèchement pour procéder à un curage et répandre sur le pré voisin le précieux terreau formé par les débris végétaux déposés au fond de la mare. Afin de faciliter l'évacuation de la vase, il fit engager dans la fosse une charrette attelée de deux boeufs charolais, mais après quelques manoeuvres difficiles, une roue du véhicule lourdement chargé s'enfonça très profondément, ce qui incita les ouvriers à fouiller pour connaître la raison d'un tel affaissement. Ils rencontrèrent d'abord un cailloutis, puis un dallage de grosses pierres ; après avoir dégagé ces matériaux, ils constatèrent qu'il avait été pratiqué dessous, dans le sol naturel, une excavation circulaire dans sa coupe horizontale et ovoïde dans sa section verticale, comblée par un mélange de terre arable, de petites pierres et de charbon. Il s'agissait d'un remplissage effectué après qu'on eût posé obliquement deux superbes amphores de fabrication romaine et placé au-dessus d'elles une sorte de "terrines" en terre noire grossièrement façonnée et très charbonneuse, identique - sans qu'elle soit pour cela de la même époque - à la poterie rencontrée dans les ponnes ovoïdes (3) des oppida de Pouzauges (fouilles F. Parenteau) et des Châtelliers-Châteaumur (fouilles L. Charbonneau-Lassay et Alaire de Lépinay), datées du second âge du Fer. Certaines de ces ponnes renfermaient des fers de chevaux et des clous alors qu'ils font toujours défaut dans les ponnes où se reconnaît l'influence romaine.

Cette "terrines" était tellement broyée qu'il a été impossible de savoir si elle avait été déposée dans la fosse, entière ou non.

L'une des amphores fut dégagée complètement brisée. L'autre, amputée des deux anses, probablement à une époque antérieure à celle de sa réutilisation, mesure 1,02 m de hauteur, 0,26 m de diamètre à la panse et 0,15 m à l'ouverture. Déposée aussitôt sa mise au jour à l'école libre des Essarts dirigée par les Frères de Saint-Gabriel, elle doit se trouver maintenant à la Maison mère de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Quant aux morceaux des vases brisés, ils ont été malheureusement dispersés.

Les deux amphores, inclinées dans l'excavation, leur pointe dirigée vers le levant, étaient remplies de menus fragments de charbon, de cendres et d'ossements concassés et calcinés. Toutes ces observations permettent de reconnaître

une sépulture à incinération sans qu'il soit possible de dire si elle concerne deux corps ou si l'utilisation de deux urnes a simplement été rendue nécessaire par le volume des restes du bûcher qui a pu incinérer également quelques parties d'animaux : provisions données habituellement en viatique aux morts. Aucune trace de bijoux ou d'armes ne fut remarquée dans le contenu des amplores ni dans le remplissage de l'excavation, mais l'oeil du fouilleur était-il bien exercé ?

Quel dommage que la fouille n'ait pas été conduite scientifiquement et que le C. 14 n'était pas connu, car on avait sous la main tout le matériel désirable pour une datation par cette méthode. De plus, un tamisage des cendres et des terres aurait peut-être permis d'isoler quelques fragments métalliques d'objets de parure ou d'accessoires de costume.

A part le fait singulier d'avoir été rencontrée dans le fond d'une mare, cette sépulture ne se distingue des ponnes dont nous avons parlé que par la beauté de son mobilier mais elle est cependant plus récente.

D'après les objets qu'elles fournissent ordinairement, ces excavations que l'on rencontre dans le voisinage d'anciens camps celto-gaéliques semblent avoir été en usage dans le Poitou, du deuxième ou du troisième siècles avant l'occupation romaine jusque vers la fin du second de l'ère chrétienne, date qui doit être approximativement celle de la sépulture du Bois-Jaulin.

Tout en fournissant l'eau à l'abreuvoir de la ferme, la source alimente aussi une fontaine creusée en forme de puits. N'y aurait-il pas alors lieu de penser que le choix de l'endroit ait pu avoir quelque rapport avec le culte des sources ? Nous savons que dans l'Antiquité ce culte se pratiquait autant que ceux des pierres et des arbres.

La campagne essartaise a livré de nombreux débris de tuiles à rebord, notamment à La Thibaudière (Les Essarts) où il en fut déversé dans les chemins à la fin du siècle dernier. Aux Thermelière (La Ferrière) on retrouve l'emplacement de mines de fer qui furent - pense-t-on - ouvertes lors de la conquête romaine ; exploitées ensuite d'une manière discontinue au cours de l'Histoire, elles furent abandonnées au moment des guerres de religion, au XVIIe siècle, pour n'être réouvertes que pendant peu de temps par les troupes d'occupation durant la dernière guerre.

Mais cette contrée vendéenne a fourni des objets plus anciens.

(A suivre)

Notes

- (1) - Bulletin Cantonal des Essarts, 1975 et 1977.
  - (2) - M. Benjamin Chupeau nous a donné sur les circonstances de la découverte du Bois-Jaulin des renseignements plus détaillés que ceux publiés par le Frère René (Charbonneau-Lassay) dans la Revue du Bas-Poitou de 1902.
  - (3) - Terme employé en Vendée et plus généralement en Poitou pour désigner de grands récipients en terre cuite, mais il s'applique ici à des excavations anciennes, sensiblement de même forme, pratiquées dans le sol en vue de sépultures incinérées.
-